



Commune de CUVAT
Mairie
1, place de l'Eglise
74350 CUVAT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE CUVAT

Séance du 08 décembre 2025

Le 08 décembre 2025 à 20 heures, les Membres du Conseil Municipal de CUVAT se sont réunis au lieu ordinaire des séances, la Salle Polyvalente, sur convocation en date du 1^{er} décembre 2025, effectuée en application de l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame Julie MONTCOUQUIOL, Maire.

Conseillers élus en fonction

15

Présents à l'ouverture de séance

08

- ↳ La Maire : Julie MONTCOUQUIOL
- ↳ Les Adjoints au Maire : Sandrine REBELLE, Jacques COESNON
- ↳ Les Conseillers Municipaux : Nadia DERRIEN-MOLLIER, Didier TERRIER, Henri MASSON, François RIGNOT, Martine LACROIX.

Absents excusés avec procuration

04

- ↳ Jacques JAMES donne procuration à Didier TERRIER
- ↳ Emilie LAVOREL donne procuration à Martine LACROIX
- ↳ Jacqueline SIMONOTTI donne procuration à Jacques COESNON
- ↳ Aurélie HERPE donne procuration à Julie MONTCOUQUIOL.

Absents

03

- ↳ Philippe CLERJON, Jessica DA COSTA, Benoît CHAMOT.

Quorum : 08 (majorité des Conseillers Municipaux en exercice).

(n'entre pas dans le calcul du quorum le Conseiller Municipal empêché qui donne procuration pour voter en son nom)

Le quorum est atteint avec 08 présents au moment de l'ouverture de la séance.

Ordre du jour :

- Délibérations :
 - * n° 2025/12/01 : Désignation du Secrétaire de séance
 - * n° 2025/12/02 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 novembre 2025
 - * n° 2025/12/03 : Affaires Générales – Actes authentiques en la forme administrative – Délégation de signature à un Adjoint
 - * n° 2025/12/04 : Environnement – Approbation de la convention d'usage à passer avec le SILA pour la gestion de la zone humide « Le Marais »
 - * n° 2025/12/05 : Finances – Admission de créances en non-valeur
 - * n° 2025/12/06 : Finances – Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026
 - * n° 2025/12/07 : Ressources Humaines – Création d'un emploi permanent statutaire (Responsable des Services Péri-scolaires)
- Elections Municipales des 15 et 22 mars 2026 : élaboration des plannings de tenue du Bureau de Vote
- Commissions Communales
- Informations diverses
- Questions diverses.

DÉLIBÉRATIONS

À la suite d'une récente Réponse Ministérielle apportée à une Sénatrice, il convient désormais de prendre deux délibérations en préambule de chaque Conseil Municipal :

- une pour nommer le secrétaire de séance ;
- une pour approuver le procès-verbal de la séance précédente.

N° 2025/12/01 : Désignation du Secrétaire de séance

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

Secrétaire de séance : Martine LACROIX.

N° 2025/12/02 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 novembre 2025

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/12/03 : Affaires Générales – Actes authentiques en la forme administrative – Délégation de signature à un Adjoint

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/12/04 : Environnement – Approbation de la convention d'usage à passer avec le SILA pour la gestion de la zone humide « Le Marais »

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/12/05 : Finances – Admission de créances en non-valeur

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/12/06 : Finances – Autorisation donnée au Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2026

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

N° 2025/12/07 : Ressources Humaines – Crédit d'un emploi permanent statutaire (Responsable des Services Périscolaires)

Voix POUR : 12

Voix CONTRE : ---

ABSTENTION(S) : ---

COMMISSIONS COMMUNALES

1^o/ Commission « Développement Durable, Mobilités et Sécurité Routière »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie le 24 novembre 2025 et a traité des points suivants :

1.1. Sécurité routière

1.1.1. Route de Burgaz

Les services du Département ont émis un arrêté de permission de voirie relatif à la mise en place d'une écluse pour la période du 30 mars 2026 (à la fin de la viabilité hivernale) au 30 septembre 2026.

1.1.2. Secteur de l'abribus « Les Lavorel »

Une nouvelle relance a été adressée aux services de la Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC) afin d'échanger sur les contraintes techniques liées à l'organisation des transports scolaires.

1.2. Vidéoprotection

Après analyse des propositions, une nouvelle société a été sollicitée.

La prochaine réunion aura lieu le 12 janvier 2026 à 14h30.

2^o/ Commission « Scolarité, Jeunesse et Solidarité Intergénérationnelle »

Présenté par Madame Sandrine REBELLE

La Commission s'est réunie le 26 novembre 2025 et a traité les points suivants :

2.1. ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) d'ALLONZIER-la-CAILLE

Examen des demandes de réservation pour la 2^{ème} période 2025/2026 : la majorité a été prise en compte.

2.2. Mutuelle communale

Un projet est à l'étude.

3°/ Commission « Urbanisme, Travaux et Gestion du Patrimoine »

Présenté par Madame la Maire

La Commission s'est réunie les 13 novembre et 03 décembre 2025.

3.1. Urbanisme

Le détail des dossiers d'urbanisme est à retrouver dans la rubrique « Informations Diverses ».

3.2. Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Présentation des documents du cas par cas fournis par le bureau d'étude EPODE

- CERFA du cas par cas ;
- annexe au cas par cas ;
- notice explicative ;
- règlement écrit ;
- règlement graphique ;
- Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Ces différents documents seront étudiés sur plusieurs réunions.

Les documents étudiés à ce jour sont :

- règlement écrit (2^{ème} et 3^{ème} parties).

3.3. Travaux

3.3.1. Presbytère

L'étanchéité autour de la cheminée va être reprise. Les devis correspondants ont été examinés. Une entreprise a été sélectionnée.

Des devis ont été demandés pour la mise en place d'une pompe à chaleur. L'isolation des combles sera réalisée par les Services Techniques de la Commune.

3.3.2. Kiosque

De nouveaux devis ont été demandés pour le remplacement des panneaux bois par du vitrage sécurisé.

Cette option permettra de préserver le kiosque des intempéries, des problématiques de sécurité et de la tranquillité publique. Elle permettra également la visibilité pour un éventuel déploiement de la vidéoprotection.

La prochaine réunion aura lieu le 15 décembre 2025 à 10 heures.

4°/ Commission « Vie Associative, Sportive et Culturelle »

Présenté par Monsieur Jacques COESNON

La prochaine réunion aura lieu le 09 décembre 2025 à 18 heures.

INFORMATIONS DIVERSES

Les informations sont présentées par Madame Julie MONTCOUQUIOL ou les élus concernés.

1°/ Communauté de Communes du Pays de CRUSEILLES (CCPC)

Conseil Communautaire du 25 novembre 2025

Ont notamment été traités les points suivants :

- signature de l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs entre la CCPC et ASDER (Association Savoyarde pour le Développement d'Énergies Renouvelables) pour la mise en œuvre du pacte territorial : obligation d'intégrer dans leur champ d'action toutes les thématiques de l'habitat, y compris « autonomie » et « lutte contre l'habitat indigne »
- notification des observations définitives du rapport public thématique de la Chambre Régionale des Comptes Auvergne Rhône-Alpes relatif à l'accueil des élèves dans les écoles primaires publiques en Auvergne Rhône-Alpes
- procédure d'élaboration du 2^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH) pour la période 2026/2032
- avenant relatif au lot n° 11 « revêtement de sol souple » du marché de travaux de l'Ecole de CUVAT
- inscription de crédits en dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif pour 2026
- approbation du montant des attributions de compensation pour l'année 2026 (10.262 euros pour CUVAT)
- dissolution du budget annexe « Usses et Bornes »
- attribution d'une aide financière exceptionnelle à l'EHPAD du Salève (site de CRUSEILLES)
- fixation de la redevance performance des systèmes d'assainissement collectifs pour l'année 2026
- fixation de la valeur des redevances consommation eau d'eau potable et performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2026
- Piscine des Ebeaux – Tarification 2026

2°/ Urbanisme

Il est rappelé que les dossiers d'urbanisme sont portés à la connaissance du public :

* par affichage en Mairie de l'avis de dépôt et de la décision rendue ;

* par consultation auprès du secrétariat de Mairie à l'issue de l'instruction et dès lors que la décision a été rendue.

2.1. Permis de Construire

- * Dossier PECH Vincent/Jinny pour construction d'une villa individuelle avec garage parcelles cadastrées section A n° 3072-3108 – Route des Lavorel
→ *refus le 24/11/2025*

2.2. Déclarations Préalables

- * Dossier DELMOTTE Séverine/POIRIER Julien pour construction d'une petite serre parcelle cadastrée section A n° 803 – 85, chemin des Trembles
→ *sans opposition tacite le 28/11/2025*
- * Dossier FONTAINE Philippe pour isolation extérieure de la maison, mise en place de bardage et de lambris, modification des tuiles et des bandes de rives parcelle cadastrée section A n° 3284 – 333, route des Voisins
→ *sans opposition le 20/11/2025*
- * Dossier Free Mobile, représenté par THOMAS Nicolas, pour implantation d'une antenne de téléphonie, de faisceaux hertziens et d'une clôture parcelle cadastrée section A n° 1223 – lieu-dit « Prestand »
→ *sans opposition le 17/11/2025*
- * Dossier CHARPIN Jean-Noël pour remplacement du garde-corps de la terrasse et de l'escalier parcelles cadastrées section A n° 250-1964 – 31, chemin des Genoux
→ *sans opposition le 02/12/2025*

2.3. Déclarations Attestant l'Achèvement et la Conformité des Travaux (DAACT)

Deux déclarations ont été reçues les 10 et 13 novembre 2025.
Une visite a eu lieu le 26 novembre 2025 et une aura lieu le 10 décembre 2025.

2.4. Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA)

- * parcelles cadastrées section A n° 4142-4147-4151 – Route des Caves
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*
- * parcelles cadastrées section A n° 4141-4146 – Route des Caves
→ *la Commune n'exerce pas son droit de préemption*

3°/ Permanences des Elus

Il est rappelé qu'elles ont lieu le dernier samedi matin du mois.
Aucune demande de rendez-vous durant le mois de novembre 2025.

4°/ Décision du Maire

Attribution du marché de travaux relatif à l'aménagement de la Route de Proméry à la Société EUROVIA ALPES SAS, sise à POISY, pour un montant de 684.905,57 euros HT dont la part « Commune de CUVAT » qui s'élève à la somme 603.666,90 euros HT.

5°/ Téléthon

Le Conseil Municipal tient à adresser ses chaleureuses félicitations au Comité des Fêtes ainsi qu'à la Chorale Nuances pour leur engagement en faveur du Téléthon et pour le succès des actions menées les 05 et 06 décembre 2025.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Henri MASSON souhaite revenir sur le prix de location de la Salle Polyvalente qu'il juge trop élevée. Il indique que le club « Echecs Tarot Cuvat (ETC) cherche une salle pour un évènement. Il indique également avoir trouvé une salle à CERNEX (250 euros), à CRUSEILLES (120 euros), à COPPONEX (250 euros), à CERCIER (230 euros), à VILLY-le-PELLOUX (300 euros) et à MENTHONNEX-en-BORNES (320 euros).

Monsieur Jacques COESNON lui rappelle que la location pour les événements des associations communales est gratuite. Concernant les tarifs relevés par Monsieur Henri MASSON, Monsieur Jacques COESNON rappelle que, pour établir des comparaisons, il faut notamment prendre en compte les équipements et les superficies des différentes salles.

**La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu
le lundi 12 janvier 2026 à 20 heures**

Séance levée à 20h50.



LA SECRÉTAIRE
Martine LACROIX